

# Vérifications du véhicule

- Le jour de l'examen du permis de conduire, une partie de l'épreuve consiste à répondre aux questions orales de l'examineur.
- Depuis janvier 2018, ces interrogations ont été modifiées. Elles portent sur
  - une vérification extérieure ou intérieure,
  - une question en lien avec la sécurité routière
  - et une question portant sur les notions élémentaires de premiers secours

# La vérification intérieure

- Le but de la vérification intérieure : s'assurer que vous connaissez bien votre véhicule et que vous êtes capable de :
  - comprendre les avertissements s'affichant sur votre tableau de bord, *comme les voyants d'alerte, par exemple*
  - régler les différents dispositifs se trouvant à l'intérieur de l'habitacle, *tels que les rétroviseurs, les essuie-glaces, les feux de croisement, la ventilation, etc.*
- En général, l'examineur choisira de vous interroger à ce sujet, en tirant au hasard une question entre 1 à 100 (derniers chiffres du kilométrage du compteur).



# La vérification extérieure

- **L'objectif : s'assurer que vous êtes en état de contrôler les dispositifs essentiels à la conduite.** En tant que conducteur, effectuer ces vérifications (*vérifier l'état des pneus ou contrôler le niveau de liquide de frein*) est un gage de sécurité.
- **Le jour de l'examen, vous pouvez être interrogé sur n'importe quel dispositif contrôlable et réglable à l'extérieur du véhicule.** *Par exemple, contrôler l'état des pneus, vérifier le niveau du liquide de refroidissement ou vérifier l'état des essuie-glaces.*

# La question de premiers secours

- **Une réforme pour sensibiliser les conducteurs.** L'objectif de ce type de réforme est de réduire les accidents de la route et leurs conséquences.
- Le but : **sensibiliser davantage les conducteurs aux dangers de la route**, et savoir comment y réagir.
- Démontrer que **vous connaissez les notions élémentaires pour pouvoir porter assistance à un blessé et aider à lutter contre les accidents de la route.**

La banque de questions  
est téléchargeable  
sur la page d'accueil